

Soutenir l'assainissement des bâtiments aussi en 2022 svp !

Alain Beuret (PVL)

Le Parlement jurassien a décrété à une large majorité l'urgence climatique en mars 2019. Il a également demandé l'élaboration d'un plan climat. Une des mesures les plus efficaces pour diminuer nos émissions de CO₂ est d'assainir le parc immobilier existant. Or, au moment où l'on en aurait le plus besoin, le canton interrompt brutalement ses subventions dans ce domaine pour l'année 2022 sans préavis.

C'est un très mauvais signal pour les propriétaires jurassiens au moment où les prix des travaux de rénovation prennent l'ascenseur en raison de la pénurie de matériaux, liée à la reprise économique. Gouverner, c'est prévoir dit l'adage. Dans le cas présent, on n'a visiblement rien prévu. En effet, en publiant dans le Journal officiel les mesures de soutien le 10 février 2022 après avoir annoncé la veille que les montants sont épuisés et qu'il n'y a plus de liste d'attente, le Gouvernement semble naviguer à vue.

Vu l'urgence climatique, la crise énergétique, réduire nos émissions de CO₂ en assainissant les bâtiments existants devrait être une priorité politique. Interrompre le programme bâtiments sans concertation préalable ne nous paraît pas soutenable. L'impact écologique et économique est désastreux pour notre canton à l'heure où les autres cantons mettent les bouchées doubles dans ce domaine.

Nous demandons au Gouvernement:

- 1. d'honorer les engagements pris en faveur du soutien à l'assainissement énergétique des bâtiments au travers du programme bâtiment, en finançant les mesures prévues, publiées dans le Journal officiel du 10 février 2022, jusqu'à la fin de l'année en cours;**
- 2. de présenter immédiatement une demande de crédit extraordinaire au Parlement en ce sens.**

Alain Beuret (PVL)

Urgence demandée

La décision unilatérale du Gouvernement du 9 février 2022 d'arrêter abruptement les subventions du programme bâtiment va à l'encontre de la volonté exprimée par le Parlement qui a déclaré l'urgence climatique en 2019. Elle met les députés devant le fait accompli, raison pour laquelle nous n'avons pas pu préparer une intervention plus tôt. Un traitement "ordinaire" conduirait à traiter cette motion après la rentrée scolaire d'août, ce qui ferait perdre toute pertinence à cette motion.

Co-signataires

- Sophie Guenot (PCSI)
- Ismaël Vuillaume (PVL)
- Emilie Moreau (PVL)

- Vincent Eggenschwiler (PCSI)
- Patrick Chapuis (PCSI)
- Raoul Jaeggi (PVL)
- Quentin Haas (PCSI)
- Vincent Hennin (PCSI)
- Alain Beuret (PVL)
- Géraldine Beuchat (PCSI)
- Suzanne Maitre-Schindelholz (PCSI)

Intervention déposée officiellement le 16 février 2022

Documents annexés